



Département du Rhône

## Mairie de Chaponost

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 24 MAI 2023**

L'An deux mille vingt-trois le 24 MAI à 19 h 30 le conseil municipal de Chaponost, légalement convoqué le 17 MAI deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance publique ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Damien COMBET, maire.

**Étaient présents :** Monsieur Jean-François PERRAUD, Madame Patricia GRANGE, Monsieur Gregory NOWAK, Monsieur Dominique CHARVOLIN (à partir du rapport 23-51), Monsieur Eric ADAM, Madame Audrey PLATARET, Madame Martine MORELLON, Monsieur Marc LEONARD, Monsieur Cédric LAURENT, Monsieur Jérôme CROZET, Madame Mégane HERNANDEZ, Monsieur Fabrice DUPLAN, Madame Monia BEN SLAMA, Monsieur Didier DUPIED, Monsieur Alexandre MARTIN, Madame Sandrine GENIN, Monsieur Frédéric GIORGIO, Madame Anaïs VIDAL, Monsieur Thomas SAUVAGE, Madame Céline VEDRENE, Madame Françoise DUMAS, Monsieur Daniel SERANT, Madame Anne ARNOUX, Monsieur Roland WILPUTTE.

**Absents représentés :** Madame Claire REBOUL (a donné procuration à Monsieur Jean-François PERRAUD), Monsieur Laurent JANUEL (a donné procuration à Monsieur Fabrice DUPLAN), Madame Cécile MARCHAND (a donné procuration à Madame Patricia GRANGE).

**Absents non représentés :** Monsieur Dominique CHARVOLIN (jusqu'au rapport 23-50), Madame Catherine POINSON.

**Secrétaire de séance :** Madame Mégane HERNANDEZ est désignée secrétaire de séance.

---

**Rapport n°23/51 – VIE ECONOMIQUE - COMMERCE**

Rapporteur : Madame Martine MORELLON

**CREATION D'UN SITE INTERNET  
SUBVENTION A L'ASSOCIATION VIVEZ CHAPONOST**

Publié le : 25 mai 2023  
Transmis en Préfecture le : 25 mai 2023  
Exécutoire le : 25 mai 2023

**Le maire,  
Damien COMBET**

Exposé des motifs :

La signalétique des commerces de Chaponost - Signalétique d'information locale (SIL) - destinée à guider les usagers de la route vers les services et commerces qui les intéressent installée en 2003 sur 21 sites de la commune est devenue obsolète et vieillissante.

Une réflexion a été conduite il y a quelques mois avec l'association des commerçants Vivez Chaponost quant à l'opportunité de procéder à son remplacement ou de s'orienter vers un investissement plus adapté aux besoins et usages actuels.

En effet, à l'ère du numérique, la plupart des utilisateurs sont équipés d'un smartphone avec lequel ils effectuent leurs recherches et se guident pour accéder aux services et commerces.

Après concertation et en accord avec l'association des commerçants Vivez Chaponost et ses adhérents, il est proposé de ne pas remplacer la signalétique actuelle et de soutenir l'association des commerçants en vue de la réalisation et mise en place d'un site internet dédié au commerce local, sa promotion et son animation.

Une fois conçu et mis en service avec le soutien financier de la commune, l'association Vivez Chaponost aura en charge de maintenir et d'animer ce nouvel outil par le recours aux services du prestataire en charge de sa conception.

Les commerçants non adhérents de l'association auront la possibilité d'être référencés sur ce nouveau site.

Celui-ci aura vocation à présenter l'ensemble des commerçants et artisans de la ville, à informer les visiteurs sur l'actualité commerçante, renforcer leur visibilité. Il intégrera un répertoire de l'ensemble des commerçants et artisans, des pages d'actualité ainsi qu'un renvoi sur les sites e-commerces et les réseaux sociaux existants.

Délibération :

**Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve** le versement d'une subvention de 16 000 € à l'association Vivez Chaponost en vue de la création d'un site internet destiné à répondre aux objectifs exposés ci-dessus.
- **Indique** que l'accès à cet outil sera ouvert à l'ensemble des commerçants et artisans installés sur la commune.
- **Précise** que la maintenance et l'animation du site seront à la charge de l'association Vivez Chaponost

VOTANTS	28
ABSTENTIONS	4 Françoise DUMAS Daniel SERANT Anne ARNOUX Roland WILPUTTE
CONTRE	0
POUR	24

Pour extrait conforme,  
Le maire,  
Damien COMBET



La secrétaire,  
Mégane HERNANDEZ

